

FICHE D'INSCRIPTION ANNUELLE

ALSH LA PINEDE - MERCREDIS 2019/2020

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Nom et Prénom du responsable légal de l'enfant :

N° de Téléphone :

Nom de l'enfant : Prénom.....

Date de naissance :

Ecole : Classe fréquentée :

Fiche de réservation à retourner avant le 10 du mois précédent le mois souhaité
Au Pôle Jeunesse et Sports en Mairie

Passé ce délai, l'inscription sera effective sous réserve des places disponibles

Vous pouvez venir chercher vos enfants à partir de 17h et avant 18h30

Septembre 2019		
<i>A réserver avant le 10 Août</i>		
	<i>Déjeunera à l'ALSH</i>	<i>OU</i> <i>Arrivée à 13 h 30</i>
4 sept.		
11 sept.		
18 sept.		
25 sept.		

Octobre 2019		
<i>A réserver avant le 10 septembre</i>		
	<i>Déjeunera à l'ALSH</i>	<i>OU</i> <i>Arrivée à 13 h 30</i>
2 oct.		
9 oct.		
16 oct.		

Novembre 2019		
<i>A réserver avant le 10 octobre</i>		
	<i>Déjeunera à l'ALSH</i>	<i>OU</i> <i>Arrivée à 13 h 30</i>
5 nov.		
13 nov.		
20 nov.		
27 nov.		

Décembre 2019		
<i>A réserver avant le 10 novembre</i>		
	<i>Déjeunera à l'ALSH</i>	<i>OU</i> <i>Arrivée à 13 h 30</i>
4 déc.		
11 déc.		
18 déc.		

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique soumis à votre consentement destiné à la gestion des effectifs extrascolaires et à l'évaluation des politiques publiques. Le recueil de ces données est obligatoire afin de procéder à l'inscription. La diffusion de ces données personnelles est strictement limitée aux personnels habilités par l'administration de la Mairie de Chambray-les-Tours. Les données à caractère personnel seront conservées durant toute la durée de la scolarisation de l'enfant. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » N°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation, et de portabilité des données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Délégué à la protection des données par courrier en écrivant à l'adresse postale suivante : Mairie de Chambray-les-Tours, 7 rue de la Mairie 37170 Chambray-les-Tours. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Janvier 2020 A réserver avant le 10 décembre		
	Déjeunera à l'ALSH	OU Arrivée à 13 h 30
8 janv.		
15 janv.		
22 janv.		
29 janv.		

Février 2020 A réserver avant le 10 janvier		
	Déjeunera à l'ALSH	OU Arrivée à 13 h 30
5 fév.		
12 fév.		

Mars 2020 A réserver avant le 10 février		
	Déjeunera à l'ALSH	OU Arrivée à 13 h 30
4 mars		
11 mars		
18 mars		
25 mars		

Avril 2020 A réserver avant le 10 mars		
	Déjeunera à l'ALSH	OU Arrivée à 13 h 30
1er avril		
8 avril		
29 avril		

Mai 2020 A réserver avant le 10 avril		
	Déjeunera à l'ALSH	OU Arrivée à 13 h 30
6 mai		
13 mai		
20 mai		
27 mai		

Juin - Juillet 2020 A réserver avant le 10 mai		
	Déjeunera à l'ALSH	OU Arrivée à 13 h 30
3 juin		
10 juin		
17 juin		
24 juin		
1er juillet		

Conditions d'annulation

Toute réservation vaut engagement de paiement qu'il y ait présence ou non, sauf en cas d'absence justifiée (présentation d'un certificat médical en cas de maladie de l'enfant)

L'annulation d'une journée de réservation reste possible à condition qu'un courrier ou un mail

(service.enfance@ville-chambray-les-tours.fr) soit adressé au secrétariat du Pôle Jeunesse et Sports **au moins 7 jours avant la date concernée**. Passé ce délai, la journée de réservation sera intégralement facturée.

Je soussigné(e) Mme, M., responsable de l'enfant inscrit ci-dessus, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs et avoir bien noté que toute réservation sera facturée sauf délai de rétractation respecté ou présentation d'un certificat médical.

Fait à Le.....

Signature